



## Internationale de l'Éducation Europe

### Comité Permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche

Luxembourg, 29-30 septembre 1998

---

#### Présents:

Elie Jouen, IE  
Alain Mouchoux, CSEE  
Gerd Köhler, GEW, Allemagne  
George Vansweevelt, ACOD, Belgique  
Hugo Deckers, ACOD, Belgique  
Jens Vraa-Jensen, DM, Danemark  
Kari J. Pitkanen, FUURT, Finlande  
Guy Lachenaud, FEN, France  
Michel Deyme, SGEN-CFDT, France  
Hélène Cassimatis, SNCS, France

Yves Baunay, SNES, France  
Gabor Szabo, FDSZ, Hongrie  
Patrick Flynn, IFUT, Ireland  
Sigrid Lem, NARW, Norvège  
Hanna Witkowska, NSZZ, Pologne  
Manuela Pereira Dos Santos, FENPROF, Portugal  
Janez Stergar, ESWUS, Slovénie  
Malcolm Keight, AUT, Royaume-Uni.  
Paul Bennett, NATFHE, Royaume-Uni.

Excusés: Marc Olivier, Monique Fouilhoux et Alain Mouchoux (qui ne sera présent que le 30 septembre).

#### **1. Remarques préliminaires**

Le Président a salué les membres du Comité, et les a informés que la Secrétaire du Comité, Monique Fouilhoux, était souffrante et ne pouvait assister à la réunion. Il a ajouté qu'Elie Jouen, Secrétaire général adjoint, l'avait remplacée au pied levé afin de représenter le Secrétariat. Les membres du Comité ont souhaité un prompt rétablissement à Monique Fouilhoux. Il a été convenu d'aborder les sujets incluant des recommandations d'action au CSEE lors de la deuxième journée de la réunion, en présence de son Secrétaire général.

#### **2. Rapport de la réunion précédente**

Le rapport de la réunion des 23 et 24 mars a été distribué et approuvé. *Il lui a été ajouté en seconde ligne de la page 3 dans la version anglaise le mot "not" (... "this does not appear"...). Cette modification n'influence pas la version française.* En ce qui concerne l'agenda aucun autre sujet n'a été soulevé.

#### **3. Point sur les développements au niveau mondial**

Elie Jouen a fait le point sur les principaux points ressortant du 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial, en mentionnant les élections du Comité Exécutif, le programme et le budget, les résolutions et la suppression des comités sectoriels. Au cours de la discussion, il a été souligné qu'il n'y avait plus de représentant de l'enseignement supérieur au sein du Bureau Exécutif et qu'il n'existait plus de structure spécifique à ce secteur. Elie Jouen a expliqué que la structure sectorielle précédente posait des problèmes de représentativité et de coût. Il a cité les points concernant l'enseignement supérieur dans le programme d'action, dont une série de conférences. Ces activités, ainsi que d'autres, seront préparées par des groupes ad hoc, le premier desquels se réunira à la fin de la semaine pour planifier une importante Conférence internationale sur l'enseignement supérieur en 1999. Le Président a souligné le travail important qui restait à accomplir au sujet de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Il a également été fait allusion à la nécessité de se préparer pour la Conférence Mondiale de l'UNESCO sur la Science de 1999. Les membres du Comité ont souligné le manque de représentation de l'enseignement supérieur au sein du Comité Exécutif, et ont convenu que leurs organisations chercheraient à traiter cette question d'ici au 3<sup>ème</sup> Congrès Mondial. Elie Jouen a fait le point sur la participation de l'IE à la Conférence Mondiale de

l'UNESCO sur l'Enseignement Supérieur prévue pour la semaine suivante, ainsi que sur les problèmes politiques et logistiques survenus dans le cadre de la préparation de cette Conférence.

#### 4. Financement

Le Président a fait le compte-rendu du travail en cours sur le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche, et a souligné la nécessité pour les membres du comité et/ou leur organisation d'entreprendre le travail prévu sous divers points de l'ordre du jour. Le Comité a reçu le document sur le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche préparé par le secrétariat de l'IE sur la base de sources de l'OCDE. Après un long débat, le comité s'est accordé sur la recommandation suivante:

- i) Le Secrétariat de l'IE devrait diffuser, auprès des syndicats concernés, des informations sur le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche à partir de sources de l'OCDE, en donnant des indications sur les tendances, et en attirant l'attention sur les définitions et les suppositions qui sous-tendent les statistiques; les organisations membres devraient fournir leurs commentaires sur les statistiques, en les mettant à jour à partir des sources nationales, en identifiant les tendances, en donnant des exemples de l'impact institutionnel de ces tendances, et en analysant les définitions et les suppositions à partir d'une perspective syndicaliste nationale (ce travail devrait contribuer à celui qui sera effectué au niveau mondial dans le cadre du programme adopté à Washington).
- ii) Un groupe d'experts syndicaux sur les questions de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche pourrait aider le secrétariat à examiner les tendances et les suppositions dans les statistiques officielles, et à développer les propositions de l'IEE pour un financement adéquat de l'enseignement supérieur et de la recherche, prenant en compte les facteurs sociaux et démographiques;
- iii) L'IE devrait rassembler des informations concernant les réactions des syndicats aux crises budgétaires affectant l'enseignement supérieur et la recherche et également mettre en garde contre les dangers de la menace de récession économique pour le financement;
- iv) Une étude spécifique devrait être réalisée au sujet du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays d'Europe centrale et orientale;
- v) Le Comité devrait recevoir lors de sa prochaine réunion, si les délais le permettent, soit un rapport du groupe de travail d'experts mentionné ci-dessus, soit une présentation par un expert extérieur, et avoir la possibilité de discuter avec ces personnes.

Au cours de la discussion, le Comité a reconnu l'absolue nécessité de continuer à défendre l'argument selon lequel l'argent dépensé dans l'éducation constitue un investissement, et d'aborder parallèlement la question de l'investissement privé ou individuel par opposition à l'investissement public ou social.

#### 5. Précarité

Il a été signalé que, malgré la date limite du 15 juin pour le retour des réponses au questionnaire, la plupart des 9 réponses sont parvenues au secrétariat de l'IE la dernière semaine, alors que d'autres n'étaient toujours pas arrivées. Les réponses restantes devront être retournées dans les plus brefs délais, afin que le Secrétariat soit en mesure de préparer un document pour la prochaine réunion. Les membres du Comité ont évoqué les différentes expériences nationales: dans certains pays la précarité devient une préoccupation majeure alors que dans d'autres le problème n'existe pas (ou pas encore). Là où le problème existe, les informations sont souvent anecdotiques plutôt que statistiques, en partie en raison de la nature diffuse et informelle (voire illégale) de nombreuses pratiques de précarité. Là où la précarité ne constitue pas encore un problème majeur, comme en France, il y a des tentatives officielles de contourner l'emploi de personnel permanent avec statut de fonctionnaire. Des stratégies syndicales centrées sur la résistance à la transformation de postes permanents à plein-temps en postes à temps partiel ou temporaires ont été évoquées.

## **6. Mobilité et reconnaissance mutuelle des qualifications**

Gerd Köhler s'est excusé de ne pas avoir préparé le document mentionné dans le compte-rendu de la dernière réunion. Il a été convenu qu'il préparerait un document en collaboration avec le Président pour la prochaine réunion. Ce document devrait tenir compte de la réunion des ministres français, allemand, italien et britannique à la Sorbonne cet été, qui avaient décidé de propositions pour les systèmes d'enseignement supérieur basés sur des cycles de cours de 3, 5 et 8 ans. Les représentants ont déclaré que cette proposition avait déjà une grande influence sur la politique dans l'U.E. et dans les pays d'Europe centrale et orientale, et posait des problèmes aux organisations syndicales. Le document devrait également examiner les obstacles structurels à la mobilité, y compris l'organisation de l'année académique ainsi que des sujets tels que l'accréditation et les modules. Certains membres du Comité ont suggéré la possibilité de trouver un équilibre entre les modèles "d'harmonisation" et de "reconnaissance mutuelle".

## **7. Diversification**

Le Président a annoncé qu'aucune contribution n'avait été reçue en réponse à la demande faite lors de la dernière réunion, mais qu'il essaierait de rédiger un document sur la base des matériels disponibles. Les membres du Comité ont été invités à lui envoyer informations et idées dès que possible. Lors de la discussion, il a été fait référence:

- aux différents aspects du processus de diversification, y compris la diversité croissante du corps étudiant qui reflète à la fois l'enseignement de masse et la transition vers l'apprentissage tout au long de la vie;
- à l'évolution des relations entre l'enseignement de niveau intermédiaire et professionnel et l'enseignement supérieur;
- aux nouveaux types de structures et de financement, incluant des liens ou empruntant des idées au monde des affaires;
- aux pressions visant à instaurer des activités lucratives dans les établissements d'enseignement supérieur;
- ainsi qu'aux nouvelles formes d'institutions.

## **8. Travail du CSEE**

Le Président a souhaité la bienvenue à Alain Mouchoux, Secrétaire général du CSEE. Le Président et Alain Mouchoux ont donné un bref aperçu du travail du nouveau Groupe consultatif du CSEE sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui a tenu sa première réunion en août, et dont le travail a été décrit dans le dernier numéro de la Lettre du CSEE.

## **9. Projet de Base de données sur les salaires et conditions d'emploi**

Gerd Köhler a présenté son document sur le projet de recherche élaboré par la GEW et l'Université de Kassel, qui concrétise un souhait de longue date des affiliés du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche: la création d'une base de données sur les salaires et conditions d'emploi du personnel de l'enseignement supérieur. Le projet fonctionnera au moyen de rapports nationaux mis à la disposition des organisations membres dans chaque pays. Les chercheurs et les représentants syndicaux seront invités du 15 au 17 avril 1999 à une Conférence afin d'examiner les conclusions auxquelles l'université de Kassel est parvenue. Lors de la discussion, il a été convenu que l'on demanderait aux chercheurs de prendre contact avec les organisations nationales avant de terminer leurs rapports afin de disposer des informations les plus complètes possible et ensuite de bien vouloir les transmettre aux syndicats affiliés. Les membres du Comité ont reconnu que le projet de rapport ferait autorité s'il était précis et si les organisations syndicales pouvaient ensuite y insérer leurs perspectives détaillées.

## **10. Séminaires régionaux de perfectionnement professionnel**

Alain Mouchoux a informé le Comité que le troisième séminaire se tiendrait en décembre à Strasbourg et conviera des représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Italie et du Luxembourg. Il a précisé que les comptes-rendus des deux premières réunions seraient précieux pour la préparation de ce séminaire. Le Groupe consultatif du 16 octobre pourrait entamer la planification détaillée. Le Comité s'est félicité de la poursuite de ce travail, et a recommandé que le perfectionnement professionnel soit inclus dans les programmes d'action de l'IEE/CSEE pour 1999-2001. Dans le cadre de la poursuite de ce travail, il serait utile d'évaluer les besoins en perfectionnement professionnel des chercheurs professionnels et d'établir les liens entre le perfectionnement professionnel et les questions de qualité.

## **11. Programmes européens**

Alain Mouchoux a souligné les récents développements des programmes SOCRATES, LEONARDUS et TEMPUS, y compris les préparations de la phase II de chacun d'entre eux. Des problèmes avec les institutions européennes se présentent régulièrement, mais les budgets de SOCRATES et LEONARDO vont être augmentés de 30% et leurs procédures simplifiées. Des informations supplémentaires au sujet de l'augmentation du budget seraient utiles, et en particulier sur sa compensation partielle ou totale par l'inclusion d'un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale au sein du programme. Les membres du Comité se sont inquiétés de la précocité de cette inclusion, puisqu'elle implique de ces pays qu'ils trouvent 50% du financement du projet.

Le CSEE a revendiqué avec succès un Comité d'évaluation pour SOCRATES, qui représente 150 organisations: le CSEE fait partie d'un des plus petits comités de liaison, capable de travailler plus efficacement. Toutefois, officiellement, selon l'article 126 du Traité de Maastricht, il n'est pas prévu d'impliquer un partenaire social au niveau européen dans SOCRATES (au contraire de LEONARDO). Concernant cet aspect, tout comme d'autres, les élections allemandes, et la prise de pouvoir croissante des socio-démocrates dans l'U.E., pourraient au moins permettre un changement d'atmosphère et peut-être un changement de la position formelle en ce qui concerne le partenariat social dans l'U.E. Alain Mouchoux a rappelé qu'il n'est pas prévu de partenariat social dans le cadre du programme TEMPUS.

Malcolm Keight a présenté une proposition de manifeste à utiliser avec les candidats aux prochaines élections de l'U.E. Le Comité a considéré qu'il s'agissait d'une idée potentiellement utile. Alain Mouchoux a souligné que l'implication dans les élections serait discutée lors de la réunion du Comité Exécutif du CSEE en octobre, mais a rappelé qu'elle devrait être placée dans le contexte de l'ensemble des affiliés du CSEE. Le Président a accepté de soumettre les propositions du document de M. Keight lors de la réunion du CSEE, et a déclaré que, comme la politique devrait être disséminée par les syndicats nationaux, ce serait aux syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche de décider comment ils souhaitent faire entendre leur propre opinion. Le Comité a reconnu que le résultat du dialogue social doit être mis en avant tant au niveau national qu'européen. Toutefois, il a été aussi souligné que dans le cadre d'un dialogue, les syndicats doivent exercer autant d'influence que possible sur les décideurs politiques mais ne doivent pas reprendre leur rôle.

## **12. Relations avec les recteurs/Présidents d'université**

Alain Mouchoux a souligné les difficultés rencontrées récemment par le CSEE lors d'une tentative d'établir de meilleures relations avec les organisations de recteurs/Présidents d'université au niveau européen, et a demandé si la situation était meilleure au niveau national. Les commentaires de tous les pays représentés indiquent que les relations sont largement différentes d'un pays à l'autre. Elles sont très proches, dans des systèmes d'enseignement supérieur de petite taille comme la Slovaquie, le Danemark, la Norvège et l'Irlande. Dans certains systèmes (Pologne, Portugal), les différentes composantes entretiennent différents types de relations, notamment de moins bonnes relations avec les recteurs/Présidents d'établissements privés. Dans plusieurs pays (comme le Danemark et l'Allemagne), des relations proches et informelles existent par le fait d'un certain nombre de recteurs sont toujours affiliés à des syndicats et en Allemagne, ces relations se sont également étendues à des liens solides et officiels de travail. En France, les relations avec les Présidents d'universités sont limitées en raison de l'intégration de l'organisation des présidents d'universités dans l'appareil officiel d'état. Au Royaume-Uni, il existe de bonnes relations individuelles, et des contacts dans

différents organismes ainsi qu'au travers de la négociation collective, mais généralement les vice-présidents ne sont pas intéressés par un dialogue avec les syndicats, et leur conception des « parties prenantes » n'incluent pas les syndicats. En Pologne, les relations étaient bonnes jusqu'à ce que la réalité des décisions budgétaires au niveau institutionnel révèle des divergences. L'expérience finnoise démontre que même si les relations individuelles avec les recteurs sont bonnes, elles ne remplacent pas des rencontres collectives. Le Président a cité l'expérience du CSEE dont le travail sur la qualité dans l'enseignement supérieur au milieu des années 90, qui s'est concrétisé par la publication du rapport du colloque de Bruges, avait prouvé aux recteurs que les syndicats avaient des propositions intéressantes à présenter: nous devrions reconnaître qu'il ne peut y avoir de dialogue sensé que si nous avons des propositions valables et fiables à formuler.

### **13. Relations avec l'ESIB**

Le Président a rappelé au Comité la contribution d'une représentante de l'ESIB (*European Student Information Bureau*) lors de la dernière réunion, et M. Mouchoux a informé le comité que Monique Fouilhoux, l'ESIB et lui-même s'étaient réunis au début du mois de septembre. L'ESIB prépare un colloque sur la liberté de circulation des étudiants et la reconnaissance mutuelle. Le CSEE et l'ESIB prévoient également de publier une déclaration conjointe sur le racisme et la xénophobie. Ce travail sera prolongé par le groupe consultatif sur l'enseignement supérieur et la recherche du CSEE.

### **14. Relations avec la CES**

Gerd Köhler a évoqué cette question dans le contexte du travail dans lequel la CES s'est engagée en tant que partenaire social sur le thème de la précarité et du travail à durée déterminée. Il a souligné l'importance de ce sujet auprès des organisations de l'enseignement supérieur et de la recherche, et a demandé que le CSEE s'assure que la voix du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche soit entendue. Alain Mouchoux a marqué son accord et a parlé de l'enquête que le CSEE venait d'adresser à ses affiliés. Ce travail va être poursuivi au sein du CSEE par la nomination d'un groupe ad hoc.

### **15. Recherche**

Le Président et Alain Mouchoux ont fait le point sur le travail, mené récemment par un groupe ad hoc du CSEE, d'élaboration et de mise en page pour publication des résultats de trois séminaires sur la recherche organisés par le CSEE. Un projet de texte sur lequel Kari Pitkanen et le Président continuent à travailler a été présenté. Il sera diffusé à tous les affiliés concernés pour commentaires, soumis à l'approbation du Bureau Exécutif du CSEE en octobre, et une version finale devra être approuvée pour publication par le Bureau Exécutif en décembre. Le Comité a encouragé ce projet et fait quelques commentaires sur le projet de texte. Il s'est également félicité du rapport d'Alain Mouchoux demandant l'organisation d'autres séminaires soit prise en considération par le Bureau exécutif pour le programme d'action 1999-2001. Un papier présenté par Gerd Köhler sur la recherche sous contrat a été présenté et il a été convenu que des points de ce document devraient être incorporés dans le texte de la brochure sur la recherche.

Alain Mouchoux a évoqué le 5<sup>ème</sup> Programme Cadre sur la Recherche, il y a toujours conflit entre le Conseil des Ministres, qui limite le budget à 14 milliards d'euros et la Commission et le Parlement qui réclament un budget de 16 milliards d'euros. Le programme doit également couvrir les pays candidats à l'adhésion. Il reste à espérer que le Conseil des ministres débloquera cette situation lors de sa réunion le 13 octobre.

### **16. Qualité**

Le Président et Alain Mouchoux ont fait état de projets de poursuite du travail sur les questions de qualité au sein du CSEE. Il a été signalé que le secteur de l'enseignement supérieur apporterait sa contribution sous la forme d'un important atelier dans le cadre du programme du colloque sur la qualité prévu pour avril 1999. Il a été proposé que le document de l'U.E. qui est au stade de la finalisation par le Conseil des Ministres serait pris en compte dans l'atelier. Il a été souligné que ce document est une recommandation et non pas une directive. Alain Mouchoux a accepté de diffuser le document et de le mettre à la disposition de l'IEE pour le Comité. Il a également évoqué les rapports oraux qu'il avait fait auprès du groupe consultatif et le Président a souligné que le groupe, qui est un groupe restreint, n'était pas en soi un canal de communication vers les affiliés de l'enseignement supérieur et la recherche. Il a été convenu qu'il serait utile

pour le CSEE et l'IEE d'améliorer la communication des informations concernant les documents à diffuser au Comité ainsi que des rapports oraux. Le Comité s'est félicité de la continuité du travail du CSEE sur la qualité dans l'enseignement supérieur, et a suggéré qu'un colloque sur la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche soit inclus dans le programme d'action pour 1999-2001.

#### **17. Droits d'auteur**

Alain Mouchoux a parlé du travail du CSEE sur les droits d'auteur et a reconnu l'importance de ces questions pour les membres du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche, à la fois en tant qu'utilisateurs et producteurs de matériels protégés par les droits d'auteur. Toutefois, il a souligné les demandes en ressources émanant de ce secteur, et a déclaré qu'il rédigerait un rapport sur ces difficultés lors du prochain Bureau exécutif du CSEE. Le Président a déclaré être conscient de la complexité des questions entourant les droits d'auteur, et a mis en exergue leur importance pour l'enseignement supérieur et la recherche. Il a fait pression pour que des ressources soient trouvées par l'IEE ou le CSEE afin de mener à bien cette tâche, éventuellement en tirant parti de l'expérience des affiliés de ce secteur.

#### **18. Travail futur**

Les membres du Comité ont souligné le fait que la participation des affiliés aux réunions du comité n'était pas régulière et la nécessité de mieux apprécier le contenu, l'organisation et la longueur de ces réunions, ainsi que les difficultés de travail au sein des nouvelles structures.

La prochaine réunion se tiendra les lundi 15 et mardi 16 mars 1999. Cependant il a été convenu que la possibilité de tenir la réunion en fin de semaine serait envisagée si cela convient mieux aux membres.